

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE SCOLARITÉ 2015-2016

Nous soussignés société (*dénomination exacte*) N° de NIF

Sise B.P. à, attestons par la présente prendre en charge les
frais de scolarité des enfants :

(Nom)..... (Prénom) (Classe).....

(Nom)..... (Prénom) (Classe).....

(Nom)..... (Prénom) (Classe).....

Adresse exacte de facturation :

Modalités de facturation particulières :

Directeur Administratif et Financier (*Nom, Tel, E-mail*)

Nous sommes informés que les frais de scolarité s'élèvent à 268.000 FCFA (deux-cent-soixante-huit-mille FCFA) par enfant et par mois, toutes nationalités et niveaux confondus. Les écolages seront facturés et payables à réception selon le calendrier suivant : le 15 septembre 2015 pour la période du 01/09/15 au 31/12/15, et le 15 janvier 2016 pour la période du 01/01/2016 au 30/06/2016. Les règlements devront être effectués soit par chèque au nom de l'AGEP, soit par virement bancaire sur notre compte BICIG 4001 09080 07955400039 73.

Toute période entamée sera due dans son intégralité.

Fait à Port-Gentil, le

Directeur Général

(Nom, signature, cachet de l'entreprise)

Directeur Administratif et Financier

(Nom, signature, cachet de l'entreprise)

Signature des parents